



Mesdames et Messieurs les Salariés des CarrefourMarket CSF,

Vos élus CFDT vous informent qu'exceptionnellement aucune question n'a été mise à l'ordre du jour de cette réunion du comité d'Etablissement, aujourd'hui 20 Juin 2014.

POURQUOI ???

Vous nous avez élus, donc vous nous avez donné votre confiance par vos voix.

Vous nous posez des questions que vous nous demandez d'inscrire à l'ordre du jour du Comité d'Etablissement, ce que nous nous efforçons de faire, cependant nous rencontrons un obstacle de taille qui est notre Direction, qui nous indique et nous fait remarquer de manière très systématique que nos questions relèvent des instances des Délégués du personnel en magasin et non du Comité d'Etablissement, et qu'il ne faut pas mélanger les instances. De ce fait, ils ont du mal à y répondre, voir parfois même ils refusent de les inscrire à l'ordre du jour (voir procès-verbal définitif du mois de Mai).

Vous nous indiquez très souvent ne pas avoir de réponse à vos questions en réunion DP voir même pas de réunion du tout (non-respect du Code du Travail). Et que c'est pour cela que vous nous demandez de relayer vos questions en CE.

Sachez que nous avons choisi cette manière pour montrer NOTRE mécontentement, VOTRE mécontentement auprès de notre direction.

Continuez à nous poser des questions nous nous efforcerons de les faire inscrire à l'ordre du jour, parce que pour nous Elus CFDT, l'essentiel c'est VOUS.

Vos élus CFDT